

Témoignage de Thierry Vincent

Conseiller employeurs et maintien dans l'emploi Cap emploi



Au cours de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, Cap emploi a organisé le jeudi 22 novembre 2018 un événementiel intitulé Forum « SANS LIMITH ».

Des bénéficiaires et des employeurs ont pu découvrir, à travers différents stands, des moyens de technique de compensation du handicap.

Cap emploi a souhaité, au terme de cette journée, remercier différents employeurs par sa première remise de trophées à DAX :

- Une sortie d'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail),
- Une insertion professionnelle,
- Un aménagement pour une entrée en formation,
- Un contrat d'apprentissage,
- Un maintien dans l'emploi.

Pour la remise du dernier trophée, plutôt que mettre en évidence une situation de maintien dans l'emploi, Cap emploi a souhaité remettre cette distinction à l'entreprise Delpeyrat pour l'ensemble des actions menées depuis 18 ans.

Nous sommes intervenus dans différents sites de l'entreprise (Saint Pierre du Mont, Dax, Gibret, Aire sur l'Adour, Castets) pour rechercher des solutions techniques et/ou organisationnelles afin de compenser le handicap de nombreux salariés (environ 80 personnes) à différents postes de travail (administratif, production, cadre).

Environ 90% des situations se sont terminées positivement, les employé(e)s ont pu être maintenu(e)s à leur poste ou bénéficier d'un reclassement dans l'entreprise.

« Pour l'entreprise, le handicap n'est pas une fatalité qui conduit à un licenciement. »

Delpeyrat s'est également fortement impliqué dans un projet européen, dont le maître d'œuvre est l'ARACT Aquitaine, sur les maladies chroniques et évolutive.

Au terme de cette étude, l'entreprise a mis en place des outils de communication pour que chaque salarié puisse prendre connaissance de ces maladies et prendre conscience des effets au travail. Le silence a été rompu et nombre de personnes ont fait état de leurs difficultés. Elles ont bénéficié de mesures leur permettant de mieux vivre la maladie au travail.

Le trophée a été remis à Madame Stéphanie Pradal du Service des ressources humaines de l'entreprise et qui est notre ressource au sein de l'entreprise pour les situations de maintien dans l'emploi.

